

Nous n'avons pas une confiance aveugle dans les Nations Unies. Nous savons que ce n'est pas un instrument parfait . . . Comme le déclarait le secrétaire général dans son dernier rapport annuel, l'ONU n'est pas un super-État. Pouvons-nous nous attendre que cet organisme soit supérieur à ceux qui le composent? L'ONU est, à vrai dire, le microcosme d'un monde imparfait,— un monde qui vit présentement sous la menace constante des armes nucléaires. Cependant, l'ONU a déjà enregistré certains succès, de sorte que je suis enclin à croire qu'elle mérite de s'appeler l'atelier de la diplomatie mondiale.

. . . Devant tous les mauvais présages et les sombres menaces de l'année 1957, je vous dirai, monsieur l'Orateur, que l'ONU reste encore le meilleur espoir de paix dans le monde. Si les Nations Unies n'existaient pas, il nous faudrait inventer quelque chose de semblable, afin d'avoir une tribune où les représentants de 82 pays puissent se réunir et, face à face, discuter leurs divergences et constater leur accord.

C'est avec une grave satisfaction que nous verrons le Canada siéger pour la seconde fois au Conseil de sécurité, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1958.

Ma première tâche aux Nations Unies m'a particulièrement réjoui; il s'agissait d'appuyer l'admission de la Malaisie et de lui souhaiter la bienvenue en sa qualité d'État le plus nouveau de l'Organisation. Les Nations Unies ont maintenant un caractère plus universel. Beaucoup de ses nouveaux membres viennent de passer de l'état de colonie à celui de nation. Plus vive encore a été ma satisfaction, en cette occasion, de pouvoir saluer la Grande-Bretagne qui, encore une fois, avait encouragé une colonie à devenir une nation, comme dans notre cas à nous. Je n'ai pu m'empêcher de faire observer que c'était là la remarquable tradition historique de la Grande-Bretagne, alors que l'URSS au contraire, renversant le procédé, réduisait des nations à l'état de colonie.

Le Canada a travaillé et continuera de travailler avec ces nouveaux membres des Nations Unies. Pour ma part, j'ai trouvé que c'était une joie de collaborer avec eux.

### Désarmement

Parmi les questions débattues cette année aux Nations Unies, celle du désarmement est peut-être la principale. Les membres de la délégation canadienne et moi-même avons quelque raison de n'être entièrement satisfaits de l'examen qu'on a fait à la douzième session des Nations Unies de ce sujet si important pour l'humanité. Les 24 puissances ont présenté une résolution que le Sous-Comité du désarmement avait rédigée le 29 août 1957 et qui a reçu l'approbation de l'Assemblée générale. L'URSS n'a rallié aucune voix pour s'opposer à cette résolution, sauf celles de ses propres satellites. Certaines se sont abstenus, il est vrai, de voter sur la résolution des 24 puissances; toutefois, j'estime que cette abstention dans bien des cas ne traduit pas une opposition à la résolution mais l'opinion selon laquelle toute résolution présentée et adoptée par les Nations Unies est inefficace, attendu que l'URSS a signifié son refus de collaborer à d'autres négociations au sujet de cette résolution. . . .

Après que la résolution eut été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale mais avec des abstentions, l'URSS a déclaré qu'elle ne participerait pas aux discussions de la Commission du désarmement ou du Sous-Comité. Nous avons été grandement déçus par cette attitude, car la résolution ayant réuni un appui si complet au sein des Nations Unies, nous aurions cru que le vote . . . aurait une influence sur l'URSS car il exprimait une opinion uni-